



**ORGANISATION  
TOURNOI D'ACCESSION  
CHAMPIONNATS SÉNIORS  
RÉGION**

**CAHIER DES CHARGES**

## 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Organisation des tournois d'accèsion pour participation aux championnats séniors région 2020-2021

### 1. 1 Principe

La ligue du Centre-Val de Loire délègue pour les saisons à venir l'organisation des matchs de barrage pour l'accèsion aux championnats Régionaux Séniors.

### 1. 2 Déroulement

- La manifestation doit être libre d'accès
- 2 tournois devront être organisés dès la fin des championnats Départementaux. (Dates imposées par la ligue )
- Chaque match se fera en 4 x 8 minutes avec prolongation de 4 minutes si besoin.
- 1 tournoi regroupant une équipe du Cher (18) de l'Eure et Loir (28) et du Loiret (45)
- 1 tournoi regroupant une équipe de l'Indre (36) de l'Indre et Loire (37) et du Loir et Cher (41)

Les 2 premiers de chaque tournoi accèdent aux Championnats Séniors de la Ligue du Centre – Val de Loire

## 2 - INFRASTRUCTURES

Les rencontres devront être organisées sur 1 journée.

### Horaires des rencontres :

1 <sup>er</sup> tournoi organisé par le club du Cher désigné par son Comité	2 <sup>ème</sup> tournoi organisé par le club de l'Indre désigné par son Comité
1 <sup>ère</sup> rencontre = 10 h 30 Cher contre Loiret	1 <sup>ère</sup> rencontre = 10 h 30 Indre contre Indre et Loire
2 <sup>ème</sup> rencontre = 14 h Eure et Loir contre Loiret	2 <sup>ème</sup> rencontre = 14 h Loire et Cher contre Indre et Loire
3 <sup>ème</sup> rencontre = 16 h Cher contre Eure et Loir	3 <sup>ème</sup> rencontre 16 h Indre contre Loire et Cher

## 3 – ORGANISATION SPORTIVE

Le club organisateur s'engage à :

- Reserver les gymnases pour la journée avec l'amplitude horaire nécessaire.
- Prévoir le matériel de table de marque.
- Prévoir un ordinateur pour l'e.marque.
- Prévoir dans chaque salle un responsable de l'organisation identifié qui coordonne et assure la sécurité des rencontres , notamment la bonne tenue des spectateurs
- Prévoir des officiels de table de marque ( bénévoles et compétents)

- prévoir une pharmacie en cas de blessure , et la gestion des appels vers les services de secours ( pompiers ou autres )
- Assurer une buvette et restauration , ainsi que la déclaration auprès de la collectivité
- Proposer un tri selectif lors de la manifestation.

#### **4 ARBITRAGE RENCONTRE & OFFICIEL DE TABLE DE MARQUE**

L'arbitrage des rencontres sera assurée par la Ligue du Centre – Val de Loire.

Le comité organisateur devra prévoir des officiels de table de marque ( bénévoles et compétents).

**ATTENTION** : Les arbitres seront indemnisés par chaque club.

#### **5 REGLEMENTATION**

##### **Temps de jeu**

4 fois 8 minutes de temps effectif

##### **En cas d'égalité :**

En cas d'égalité en fin de rencontre une prolongation de 4 minutes sera attribuée , dans le cas d'égalité en fin de prolongation , la règle du premier panier marqué sera retenue .

**En cas d'égalite d'équipe au classement** : les équipes seront départagées au panier avérage particulier .

**Nombre de faute par équipes** : 5 fautes personnelles maximum par joueur (euses)

Pour Toutes règles non spécifiées dans ce cahier des charges se référer aux règlement généraux fédéraux .

Fait à SARAN le 1<sup>er</sup> Septembre 2019

Responsable commission sportive séniors

Patrick Cassegrain

20/08/2019



## LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL

Allée Sadi Carnot – 45770 SARAN

Tél : 02 38 79 00 60  
[secretariat@centrevaldeloirebasketball.org](mailto:secretariat@centrevaldeloirebasketball.org)

[www.basketcentre.fr](http://www.basketcentre.fr)

